



4, avenue du Recteur Poincaré
75016 PARIS
Tél : +33 (0)1 40 47 02 82
Fax : +33 (0)1 40 50 29 95
email : a.hqe@assohqe.org
www.assohqe.org

4, avenue du recteur Poincaré
75016 PARIS
Cellule Coordination / Administration
Tour Europa
101, allée de Délos
34000 MONTPELLIER
Tél : +33 (0)4 67 83 94 01
www.effinergie.org



DÉMARCHE HQE, LABEL BBC EFFINERGIE & BÂTIMENTS PUBLICS

Il y a forcément
une certification qui convient !

WINNING - Brochure réalisée par l'imprimeur labellisé Imprim'Vert®



4, avenue du Recteur Poincaré
75016 PARIS
Tél : +33 (0)1 40 50 29 09 - Fax : +33 (0)1 40 50 29 95
email : certivea@certivea.fr - www.certivea.fr



Prouver les performances environnementales et énergétiques des bâtiments publics avec la Démarche HQE certifiée et le label BBC Effinergie

Avec

LA CERTIFICATION NF BÂTIMENTS TERTIAIRES – DÉMARCHE HQE



Vous souhaitez inscrire la construction ou la rénovation d'un bâtiment public avec une approche multicritère (environnement, énergie, santé, confort, ...) et dans le respect d'exigences techniques et d'organisation attestées pas un organisme indépendant du projet ? **La démarche HQE certifiée** est la réponse appropriée.

La certification NF Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE permet de distinguer des bâtiments dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Le label de haute performance énergétique peut utilement compléter la certification. **Champs couverts : crèches, bâtiments scolaires et d'enseignement supérieur, commerces, logistique, hôtellerie, centres techniques municipaux, bureaux, bâtiments de santé, médiathèques,...**

Avec

LES LABELS DE HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE - LABELS HPE/THPE/BBC EFFINERGIE



Vous souhaitez valoriser la performance énergétique d'une opération en construction ou en rénovation d'un bâtiment public ? Vous voulez afficher votre exemplarité et anticiper les obligations à venir de réaliser de bâtiments BBC ?

Les labels de Haute Performance Énergétique constituent la réponse à vos attentes. Ces labels sont sollicités soit en association avec la Démarche HQE certifiée soit avec la certification NF Bâtiments Tertiaires Haute Performance énergétique.

Champs couverts : tous les locaux publics soumis à la réglementation thermique.

Avec

LA CERTIFICATION NF BÂTIMENTS TERTIAIRES EN EXPLOITATION - DÉMARCHE HQE



Vous souhaitez améliorer les pratiques, les consommations, la gestion des charges sur le parc des bâtiments publics existants ? Vous voulez améliorer les performances environnementales et énergétiques notamment dans le cadre des contraintes imposées par la réglementation en vue de réduire les gaz à effet de serre mais également valoriser les améliorations en termes de confort et de santé de ces bâtiments ? **La certification NF Bâtiments Tertiaires en Exploitation - Démarche HQE** est la réponse à vos attentes. Elle permet de distinguer des bâtiments en exploitation dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles. **Champs couverts : crèches, bâtiments scolaires et d'enseignement supérieur, commerces, logistique, hôtellerie, centres techniques municipaux, bureaux, centres médicaux sociaux, médiathèques, centres culturels, bâtiments de restauration,...**

Grenelle 1 et 2, Réglementation Thermique 2012, ... les performances environnementales et énergétiques des bâtiments publics sont impactées. Ces nouveaux dispositifs imposent, notamment, que les bâtiments publics faisant l'objet d'une demande de permis de construire en 2011 devront être BBC (Bâtiments Basse Consommation). Les bâtiments publics existants devront améliorer leurs performances énergétiques dans un délai de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2012. Vous avez l'ambition aujourd'hui, de mettre en place sur vos bâtiments publics ces mesures, dans les meilleures conditions possibles, et dans le cadre d'une démarche attestée de ces performances visées : le processus de certification et les labels de haute performance énergétique sont là pour vous aider à atteindre et prouver ces performances.



POUR EN SAVOIR PLUS... BEAUCOUP PLUS !

CERTIVÉA MET À VOTRE DISPOSITION UNE **PLATEFORME DE TÉLÉCHARGEMENTS D'OUTILS DOCUMENTÉS**

ET DÉDIÉS **EXCLUSIVEMENT AUX CERTIFICATIONS ET LABELS DES BÂTIMENTS PUBLICS.**

- + Vous y retrouverez les 3 certifications et labels principaux développées par Certivéa, bien sûr, et tout ce qu'il faut savoir sur les bonnes pratiques et réglementations.
- + Vous pourrez prendre connaissance du référentiel qui vous concerne, tout comme des documents utiles et guides pratiques associés.
- + Vous pourrez consulter les FAQ et surtout obtenir, par avance, de précieuses informations et réponses à vos interrogations initiales.
- + Vous retrouverez nos partenaires privilégiés comme **l'Association HQE** et **Effinergie** : construction et aménagement durables, dynamique de la performance énergétique, ils œuvrent au même titre que Certivéa à la preuve du savoir-faire et de la performance des acteurs de la construction.



Rendez-vous dès maintenant sur
www.certivea.fr/lacertificationquiconvient.html



BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Éric Query et son équipe "Développement" sont à votre disposition pour vous apporter tous les éclairages nécessaires et vous accompagner vers la certification qui vous convient.

Contactez- les au **01 40 50 29 09** ou sur certivea@certivea.fr



Michel Havard
Président de l'Association HQE

L'Association HQE poursuit activement ses travaux en développant des outils adaptés pour les territoires et pour l'évaluation des performances mais aussi en poursuivant la formation des acteurs et la diffusion des bonnes pratiques. Son champ d'actions porte sur la réduction des impacts environnementaux, tout en intégrant les questions de confort, et de santé, sans oublier les fondamentaux comme la sécurité, l'accessibilité... ou la faisabilité économique. Profondément à l'écoute des acteurs du marché et du terrain, l'Association encourage les maîtres d'ouvrage à s'engager dans un affichage de ces résultats attestés par la certification.



Jean-Jacques Queyranne
Président d'Effinergie

L'association Effinergie s'est donnée comme principales missions de développer sur le marché de la construction neuve et rénovée une véritable dynamique afin de générer des bâtiments confortables et performants d'un point de vue énergétique. La collaboration d'acteurs différents tels que la quasi-totalité des régions, la ville de Paris, la Communauté d'agglomération de Dijon, le département Loire Atlantique, des industriels ainsi qu'un large panel d'experts, publics et privés, est très positive, notamment dans l'élaboration de la réglementation thermique 2012, à laquelle Effinergie a apporté son expertise. L'association Effinergie encourage donc les porteurs de projets à prouver les performances des bâtiments publics au travers du label BBC Effinergie délivré par Certivéa.

La certification est une démarche volontaire encadrée par le Code de la Consommation (art. L115), destinée à faire reconnaître les qualités essentielles d'un produit ou d'un service, à la faire valider et contrôler par un organisme impartial et indépendant. Les dispositifs présentés s'inscrivent dans ce cadre.